



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ
D'ACQUISITION D'OUVRAGES POUR LE
RESEAU DES MEDIATHEQUES ET LES
SERVICES MUNICIPAUX LOT 1 LITTERATURE
POUR ADULTES PASSE AVEC LA LIBRAIRIE
MILLEPAGES SAS**

**DÉCISION N° AU-19-148
EN DATE DU 08 AVRIL 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et notamment son article 30-I-9° ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4932 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Odile SEGURET, 6^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-18-213 en date du 10 juillet 2018 de signer le marché d'acquisition d'ouvrages pour le réseau des médiathèques et les services municipaux de la ville lot 1 : littérature pour adultes (notifié le 25/07/2018) ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'augmenter le montant maximum initial du marché pour faire face à des commandes supplémentaires ;

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché d'acquisition d'ouvrages pour le réseau des médiathèques et des services municipaux, avec la LIBRAIRIE MILLEPAGES SAS, domiciliée, 174 rue de Fontenay – 94300 VINCENNES, et représentée par Monsieur THUOT Pascal, Directeur général, pour le lot n° 1 : littérature pour adultes.

Le montant de l'avenant n°1 est de 2 075, 85 € HT (2 190,02 € TTC).

Le nouveau montant maximum du marché s'élève à 22 834,14 € HT (24 090,02 € TTC).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjointe au maire chargée de la culture et du
tourisme,

Signé

Odile SÉGURET

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20190408-lmc1H6208H1-AR
Date de réception en Préfecture : 08/04/2019
Date de Publication : 08/04/2019